#### BULLETIN OFFICIEL

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE N° 94.00.611.011.0 DU 19 OCTOBRE 1994

# Balance PRECIA modèle C16

**DELIVRE PAR:** 

Sous-direction de la métrologie (organisme notifié n° 0171), 22, rue Monge,

75005 Paris.

**EN APPLICATION:** 

Du décret n° 91-330 du 27 mars 1991, modifié par le décret n° 93-973 du 27 juillet 1993, relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique et de l'arrêté du 22 juin 1992, relatif aux procédures d'attestation de la conformité des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit français la directive 90/384/C.E.E. du 20 juin 1990.

**DELIVRE A:** 

Société PRECIA, BP 106, 07001 Privas Cedex (France).

**CONCERNANT:** 

Un instrument de pesage électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à une ou deux étendues de pesage, à indication numé-

rique du poids et du prix, destiné à la vente directe au public.

**CARACTERISTIQUES:** 

Classe de précision : III

Balances avec une étendue de pesage :

Max = 10 kg

e = 5 g

Min = 100 g ou

Max = 15 kg

e = 5 g

Min = 100 g

Balances avec deux étendues de pesage :

étendue W1:

 $Max_1 = 6 kg$ 

 $e_1 = 2 g$ 

 $Min_1 = 40 g$ 

étendue W2 :  $Max_2 = 15 \text{ kg}$ 

 $e_{2} = 5 g$ 

 $Min_{2} = 100 g$ 

VALABLE JUSQU'AU:

18 octobre 2004.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 8 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous le n° DA 24 445.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE. PAR INTERIM

A. KELLER

### ANNEXE AU CERTIFICAT N° 94.00.611.011.0 DU 19 OCTOBRE 1994

**Page** 1/8

Les balances PRECIA, modèle C16, constituent une famille d'instruments de pesage électronique à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à une ou deux étendues de pesage, à indication numérique du poids et du prix, destinés à la vente directe au public.

La conformité du modèle aux exigences essentielles est établie par application de la norme EN 45501.

Toutes les propriétés de ce modèle, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la législation en vigueur.

### 1°) DESCRIPTION FONCTIONNELLE

La balance PRECIA, modèle C16 est composée de :

- un dispositif récepteur de charge constitué d'un plateau en matière plastique de type ABS de dimensions 340 mm × 240 mm recouvert d'une tôle en acier inoxydable et reposant sur un faux tablier (réf. § 4.1 document 4 003 477 001) (schéma n° 1).
- un dispositif équilibreur et transducteur de charge (cellule de pesée) constitué par un capteur à jauges de contrainte, à point d'appui unique ATEX de type CPA S (schéma n° 2).
- un dispositif indicateur-calculateur utilisant un convertisseur analogique numérique géré par un micro-contrôleur (réf. § 4.6 document 4 003 477 001) et comportant deux ensembles identiques d'afficheurs à "cristaux liquides" de type 7 segments. Chaque ensemble est composé de 3 sousensembles permettant d'afficher le poids, le prix unitaire, le prix à payer (réf. § 2 - document 4 003 477 001 - schéma n° 3). Les dispositifs afficheurs peuvent être munis d'un dispositif d'éclairage intégré. Le programme utilisé peut être identifié (réf. § 4.6 - document 4 003 477 001) par un étiquette collée sur la PROM.

La balance à équilibre automatique PRECIA, modèle C16 est équipée de :

- un dispositif de mise à zéro initiale.
- un dispositif de maintien de zéro (optionnel),
- un dispositif indicateur de zéro,
- un dispositif semi-automatique d'équilibrage de tare,
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de tare,
- un dispositif de test permettant de mettre en évidence des erreurs significatives (un message d'erreur peut apparaître sur l'afficheur sous la forme "Er..."),
- un dispositif permettant l'affichage de valeurs de poids négatives jusqu'à – 7e (dans ce cas l'indication est clignotante),
- un dispositif de mise à niveau constitué par 4 pieds réglables et d'un dispositif indicateur de niveau à bulle,
- un dispositif de correction de la valeur de la gravité (ce dispositif est protégé par scellement),
- un dispositif de mémorisation et de rappel de valeurs de prix unitaire (PLU),
- un dispositif optionnel de fixation de la valeur de tare,
- un dispositif optionnel de fixation du prix unitaire.

*Page 2/8* 

et sur la version à deux étendues de pesage :

- un dispositif de changement d'étendue de pesage, à sélection manuelle de l'étendue inférieure à l'étendue supérieure lorsque l'indication est à zéro et à changement automatique conformément au point 4.10 de la Norme EN 45501,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage constituée de 2 voyants.



La balance PRECIA, modèle C16 peut être alimentée par une tension continue de 9 V fournie par 6 piles ou par l'intermédiaire d'un bloc d'alimentation relié à une tension alternative de 230 V.

Lorsque la balance est alimentée par des piles, elle est équipée d'un dispositif d'arrêt automatique fonctionnant lorsque la valeur de poids est restée stable pendant un temps dont la durée peut être modifiée dans le mode programmation.

### 2°) CARACTERISTIQUES METROLOGIQUES

La balance PRECIA, modèle C16 existe en 3 versions. Deux versions possèdent une seule étendue de pesage, une version possède 2 étendues de pesage:

Versions avec une seule étendue de pesage :

Max	Echelon e	Min
10 kg	5 g	100 g
15 kg	5 g	100 g

Version avec deux étendues de pesage :

	Max <sub>1</sub>	Echelon e <sub>1</sub>	Min <sub>1</sub>
W1	6 kg	2 g	40 g
W2	15 kg	5 g	100 g

Classe de précision : classe III

Température de fonctionnement : - 10 °C / + 40 °C

T = -Max.

## 3°) CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

La balance PRECIA, modèle C16 est équipée d'un clavier comportant 17 touches (schéma n° 3):

- marche, arrêt,
- tarage semi-automatique,
- étendue de pesage W2,

- programmation rendant inopérant le mode pesage,
- touches numériques de 0 à 9,
- touche de rappel de prix unitaire (PLU),
- touche de signe décimal,
- · touche de correction.

Page 3/8

Les fonctions de configuration et d'ajustage qui utilisent certaines de ces touches ne sont accessibles que si l'interrupteur d'autorisation de passage en mode configuration/ajustage a été basculé. L'accès à cet interrupteur est protégé par des scellements précisés par le schéma n° 4.

En mode programmation, il est possible de choisir ou modifier les fonctions suivantes :

- tare fixe ou non,
- prix unitaire fixe ou non,
- · mode de saisie des prix,
- stabilité de l'affichage,
- temporisation pour l'arrêt automatique,
- test des afficheurs (deux cycles différents existent),
- signal sonore lors de l'appui sur les touches,
- mémorisation de prix unitaires (PLU).

La balance PRECIA, modèle C16 n'est pas munie d'interfaces.

#### 4°) SCELLEMENT

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les scellements prévus à cet effet (voir description des dispositifs de scellement schéma n° 4).

Cette marque peut être:

• soit la marque du constructeur stipulée dans le système qualité approuvé par l'organisme notifié n° 0023 (Annexe II point 2-3 de la Directive 90/384/C.E.E. du 20 juin 1990, Art. 4 du décret n° 91-330 du 27 mars 1991).



• soit une marque officielle dans un Etat membre de la C.E.E. ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

### **5°) INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

La plaque d'identificaiton de la balance PRECIA, modèle C16 comporte au moins :

- la marque JE07 ou le nom de la Société PRECIA.
- la référence du modèle et le numéro de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques,
- · la classe de précision,
- le numéro et la date du certificat d'approbation C.E. de type
- un emplacement réservé pour recevoir le marquage C.E. de conformité (voir schéma n° 4).

De plus, un emplacement sur la face du dispositif indicateur est prévu pour recevoir une vignette de vérification périodique, ou bien une plaque de poinçonnage peut être fixée sur le dispositif indicateur pour recevoir des marques de vérification.

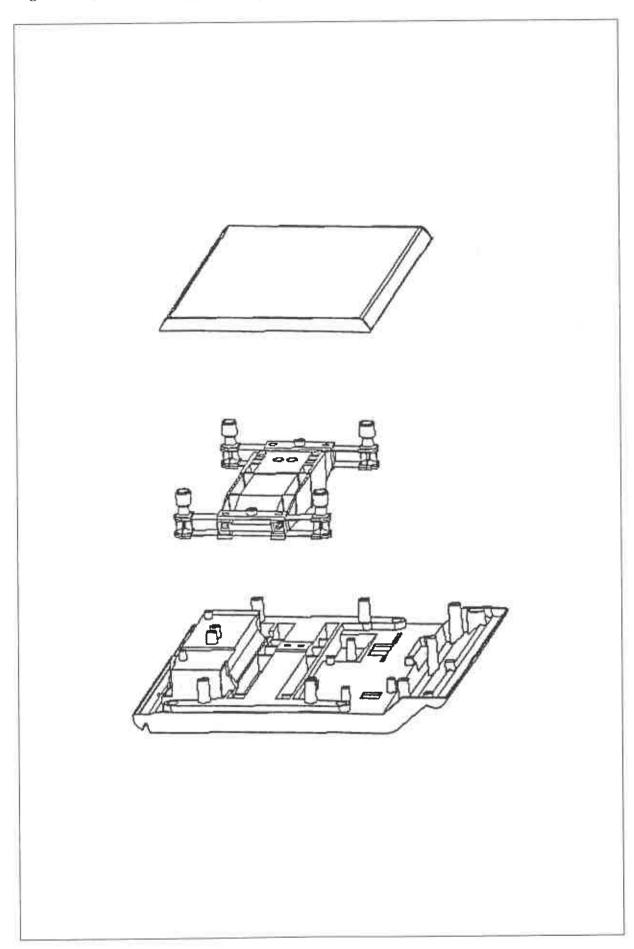
### Page 4/8 6°) REMARQUES

Les balances PRECIA modèle C16 peuvent être commercialisées sour des appellations commerciales différentes, avec des présentations du décor différentes.

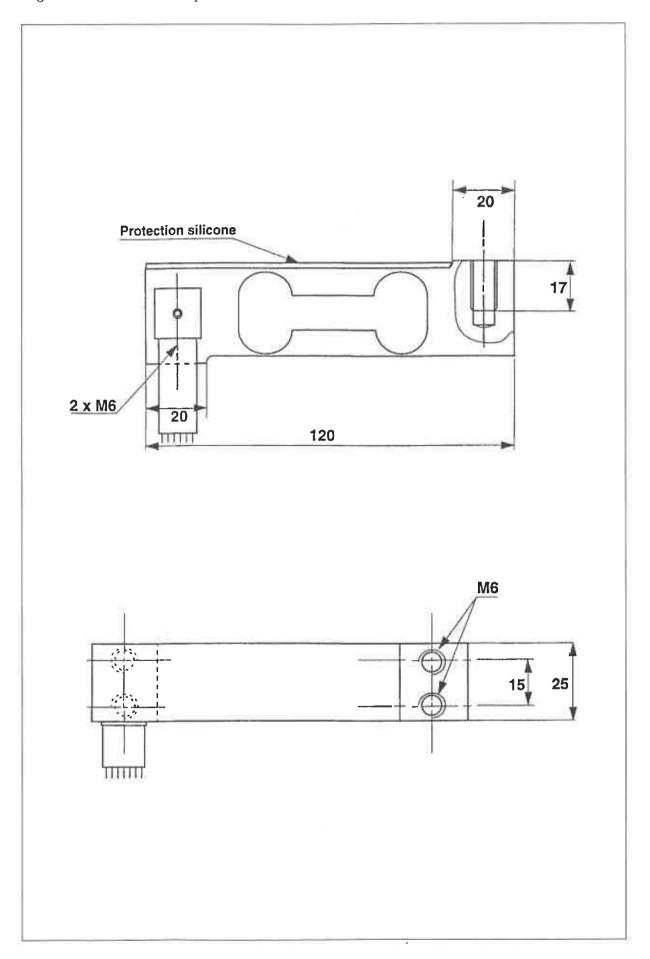
L'ensemble des messages affichés peut être traduit dans une langue officielle du pays dans lequel l'instrument est destiné à être mis en service.

Ce certificat d'approbation C.E. de type ne s'applique qu'à des instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

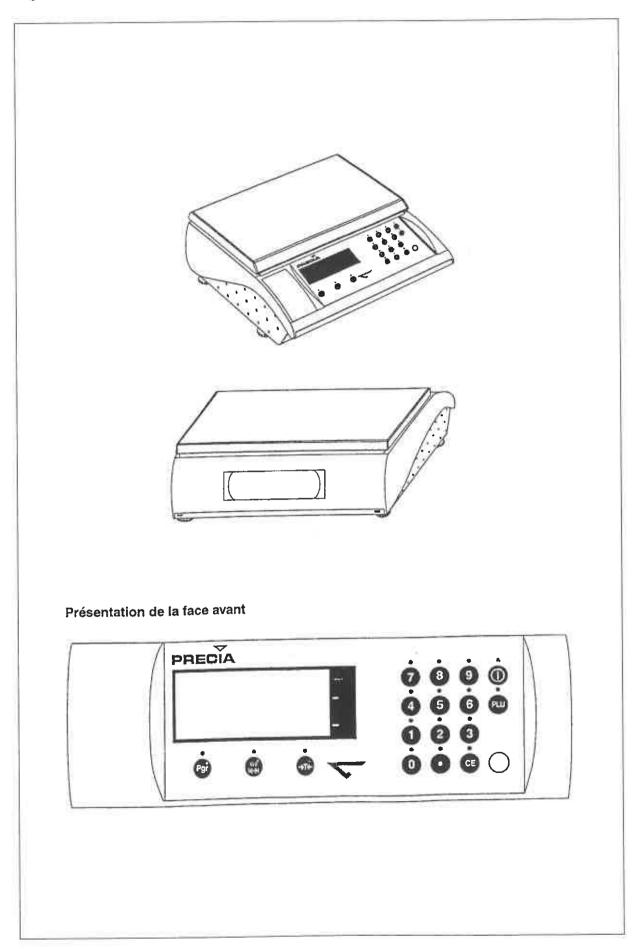
Page 5/8 Schéma n° 1 – Dispositif récepteur de charge



**Page 6/8** Schéma n° 2 – Capteur ATEX CPAS



Page 7/8 Schéma n° 3 – Présentation de la balance



 $\it Page~8/8$  Schéma n° 4 – Dispositifs de scellements + plaques signalétiques

